

D'ici 2040, le littoral néo-aquitain continuerait de porter la croissance démographique de la région

Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine • n° 136 • Juin 2023



Au 1^{er} janvier 2040, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population de la Nouvelle-Aquitaine gagnerait plus de 400 000 habitants. Ainsi, dans les départements de l'ouest et du nord de la région, les populations continueraient d'augmenter, portées par un excédent migratoire. En revanche, elles diminueraient à l'est de la région.

Le vieillissement de la population se poursuivrait dans tous les départements de la région. Néanmoins, il serait ralenti par les migrations en Gironde et en Vienne mais accentué ailleurs. La Dordogne et la Creuse seraient les départements métropolitains les plus âgés.

En 2040, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, en 22 ans plus de 400 000 personnes supplémentaires vivraient en Nouvelle-Aquitaine. Avec 6,4 millions d'habitants, ce serait la 4^e région la plus peuplée.

Jusqu'en 2040, la population régionale augmenterait de 0,3 % en moyenne chaque année. Seul le surplus des nouvelles installations dans la région face aux départs d'habitants (**excédent migratoire**) expliquerait cette croissance. Il compenserait un solde naturel négatif, c'est-à-dire des décès plus nombreux que les naissances.

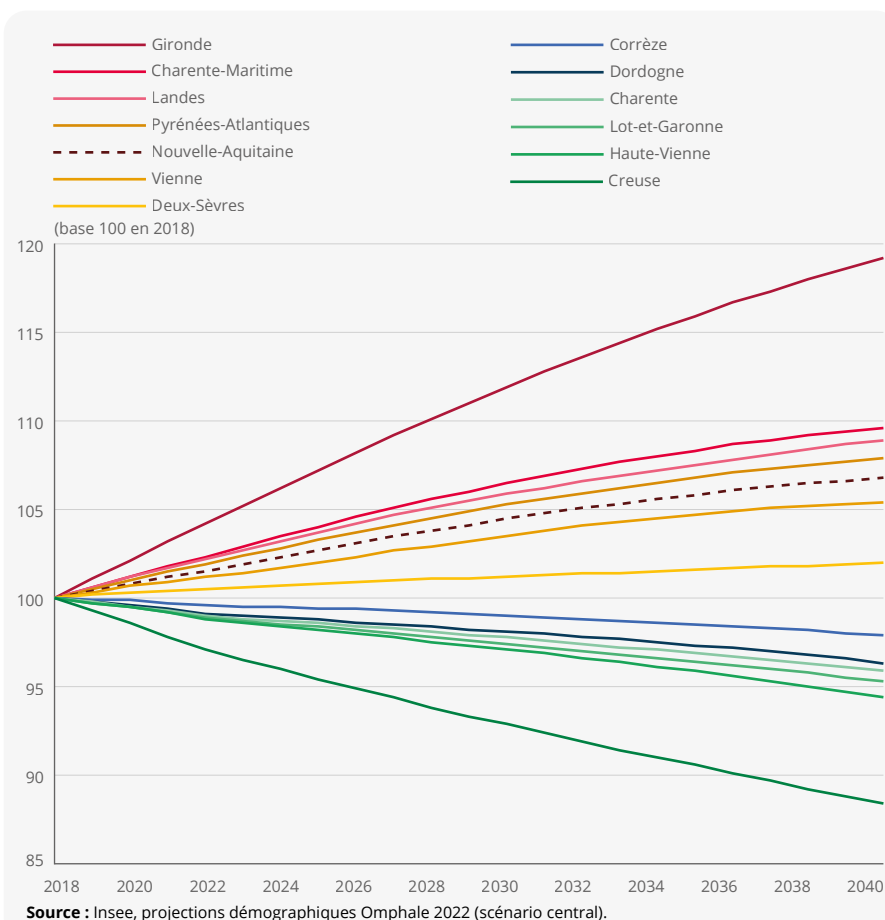
À l'ouest et au nord de la région, les populations continueraient de croître

La Gironde serait le département où la population augmenterait le plus rapidement en France métropolitaine jusqu'en 2040 (+0,8 % en moyenne annuelle comme la Loire-Atlantique et la Haute-Garonne). Elle gagnerait à elle seule plus de 300 000 habitants, soit les trois quarts de la croissance régionale. Si les Girondins représentent déjà 27 % de la population régionale, ils en seraient 30 % en 2040.

Les autres départements du littoral participeraient également à cette dynamique régionale : +0,4 % pour la Charente-Maritime et les Landes et +0,3 % pour les Pyrénées-Atlantiques ► **figure 1**.

Bien qu'évoluant en deçà de la moyenne régionale, les deux départements du nord de la région gagneraient également

► 1. Évolutions des populations départementales projetées selon le scénario central



des habitants sur la période. Le nombre de Viennois augmenterait en moyenne de 0,2 % par an, celui des Deux-Sévriens de 0,1 %.

Pour l'ensemble de ces départements du Nord et de l'Ouest, la croissance serait plus soutenue entre aujourd'hui et 2030 qu'entre 2030 et 2040.

Une croissance démographique portée par un excédent migratoire à l'Ouest et au Nord

L'attractivité des quatre départements littoraux expliquerait leur dynamisme démographique. D'ici 2040, les arrivées dans ces départements resteraient bien plus nombreuses que les départs ► **figure 2**. Ces excédents migratoires seraient également supérieurs aux autres départements de la région, à l'exception de la Dordogne. Ils atteindraient jusqu'à +1,1 % en Charente-Maritime. La contribution du **solde migratoire** des deux départements du nord de la région, bien que positif, serait inférieure à la moyenne régionale.

Le rôle positif des migrations serait amoindri par des déficits naturels dans tous les départements, à l'exception de la Gironde. En effet, seul ce département enregistrerait un nombre de naissances supérieur aux décès d'ici 2040. Cependant, ce phénomène tendrait à se réduire dans le temps.

Malgré un nombre de naissances faiblement supérieur aux décès avant la crise sanitaire, le solde naturel de la Vienne deviendrait légèrement déficitaire. Dans les Deux-Sèvres, la Charente-Maritime, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, les déficits naturels déjà présents se creuseraient entre 2018 et 2040.

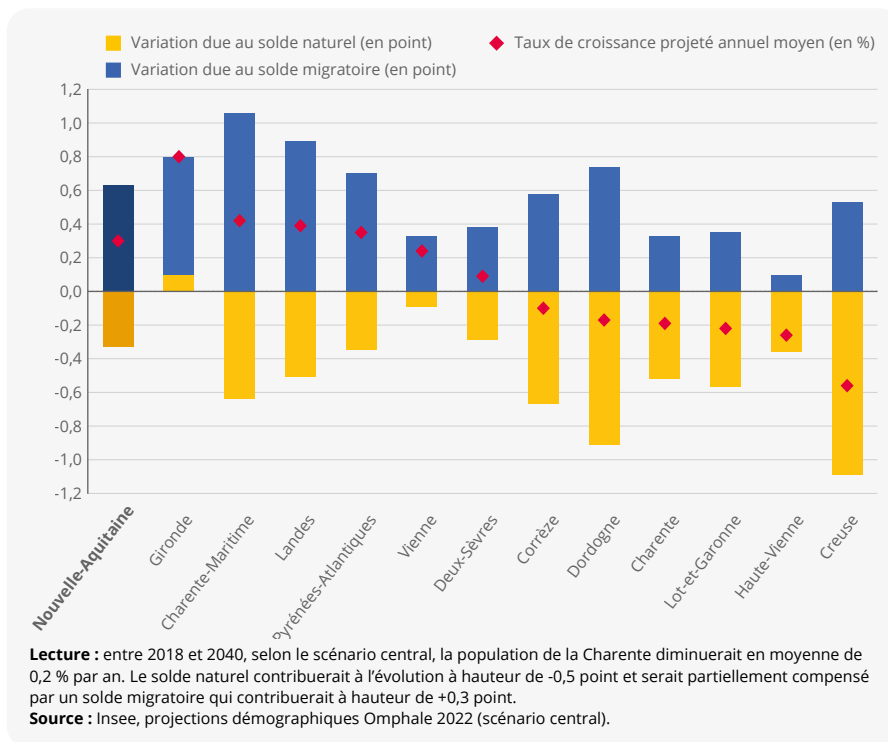
Pour l'ensemble des départements, l'arrivée aux grands âges des générations du *baby-boom*, nées entre 1946 et 1974, générerait un surcroît de décès dans les prochaines années. Dans le même temps, les naissances diminueraient dans la plupart des départements, notamment du fait de la baisse du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants.

Dans l'est de la région, les populations continueraient de diminuer

Les six autres départements, plus à l'est de la région, continueraient de perdre des habitants entre 2018 et 2040. Le recul annuel moyen varierait de -0,1 % en Corrèze à -0,6 % en Creuse. Ces baisses seraient continues sur toute la période, même si en Creuse, le rythme se réduirait légèrement entre 2030 et 2040. Ainsi, en 22 ans, les départements de l'intérieur pèseraient moins dans la population régionale (-3 points au total), en faveur de la Gironde.

L'unique soutien à la croissance démographique résiderait, comme par le passé, dans des arrivées d'habitants plus nombreuses que les départs. En particulier, le solde migratoire contribuerait plus en Dordogne, en Corrèze et en Creuse qu'en Haute-Vienne,

► 2. Évolution de la population par département d'ici 2040 et contributions des soldes naturels et migratoires selon le scénario central



Charente et Lot-et-Garonne. Pour les six départements de l'Est, le rôle positif des migrations s'amplifierait sur la période.

Toutefois, les déficits naturels seraient tels que le dynamisme migratoire ne suffirait pas à les compenser. L'influence négative des déficits naturels serait d'autant plus marquée dans les départements les plus âgés comme la Creuse et la Dordogne. Elle s'accroîtrait d'année en année. Comme dans le reste de la région, l'arrivée massive aux âges de forte mortalité des générations nées lors du *baby-boom* l'expliquerait en partie. En parallèle, les naissances n'augmenteraient pas.

À un horizon plus lointain, en 2070, ces départements continueraient de perdre de la population. En Nouvelle-Aquitaine, seule la Gironde gagnerait des habitants, à un rythme toutefois moins soutenu qu'en début de période de projection. Les Deux-Sèvres et la Vienne ne gagneraient plus d'habitants vers 2045, la Charente-Maritime, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques peu avant 2060.

La Dordogne et la Creuse seraient les départements métropolitains les plus âgés

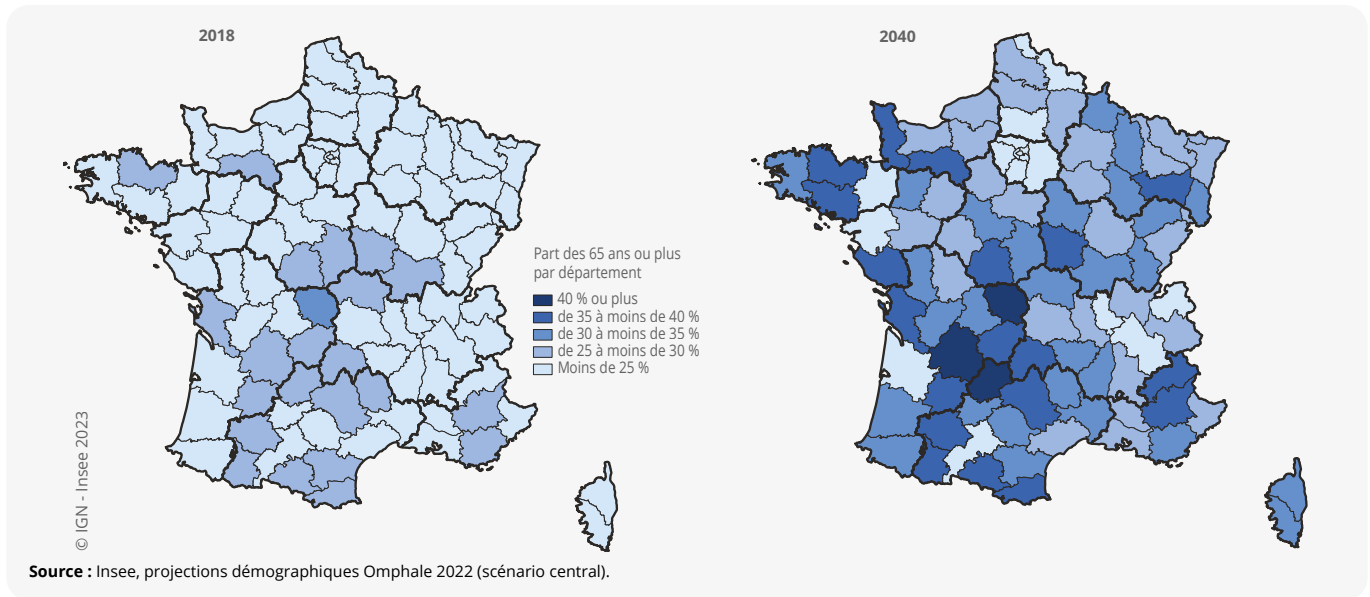
Les seniors seraient plus nombreux en 2040 dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine. La poursuite du vieillissement de la population dépend surtout du passé, c'est-à-dire de l'augmentation de l'espérance de vie qui s'est déjà produite, ainsi que de l'avancée

en âge des générations déjà nées, notamment celles du *baby-boom*. L'âge moyen des départements progresserait, de 2,5 ans dans la Vienne à 6,4 ans en Dordogne. Ainsi, il atteindrait, voire dépasserait les 48 ans dans 8 départements sur 12 en 2040, alors que ce n'est le cas que dans la Creuse en 2018. En 2040, la Dordogne deviendrait le département le plus âgé de France métropolitaine avec un âge moyen de 53,4 ans, devant la Creuse (53,0 ans).

La part des seniors s'accroîtrait dans l'ensemble des départements ► **figures 3**. En France métropolitaine en 2018, la Creuse est le seul département où 30 % de la population a 65 ans ou plus. En 2040, 50 départements seraient dans cette situation, voire au-delà. Dans la région, seules la Gironde et la Vienne resteraient sous le seuil de 30 %. *A contrario*, dépassant même les 40 %, la Dordogne et la Creuse seraient les départements avec la part de seniors dans la population la plus importante de France métropolitaine.

La progression du nombre de seniors, +580 000 à l'échelle régionale, irait de +7 000 en Creuse, département le moins peuplé, à +154 000 en Gironde, le plus peuplé. Ce serait dans les départements littoraux, terre d'accueil pour de nombreux retraités, que le nombre de 65 ans ou plus augmenterait le plus fortement, suivi de la Dordogne. Les 75 ans ou plus en représenteraient la plus grande part. Dans le même temps, la population régionale des moins de 20 ans diminuerait de 132 000 personnes, celle des 20 à

► 3. Part des 65 ans ou plus dans la population par département en 2018 et en 2040 selon le scénario central



64 ans de 42 000. Cette baisse d'effectifs concernerait tous les départements sauf la Gironde.

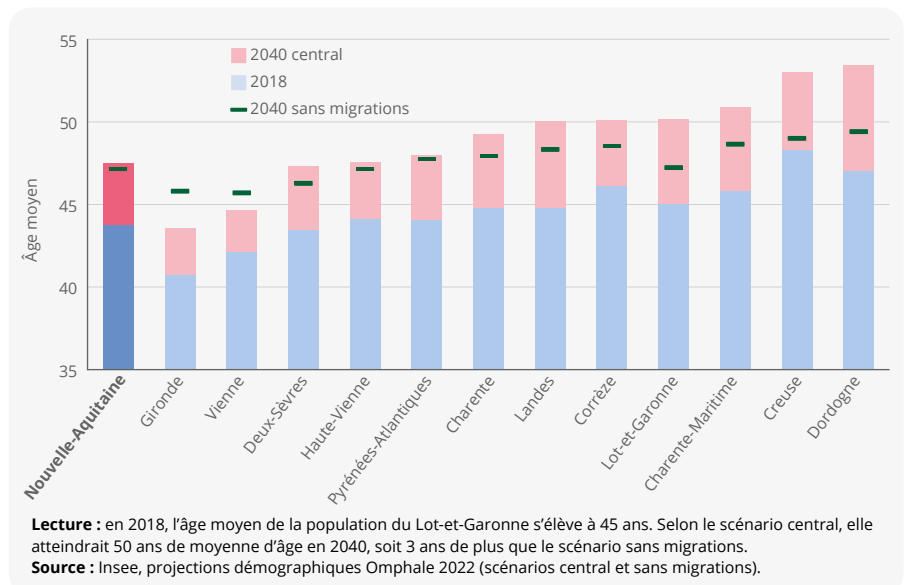
La structure de la population en serait grandement modifiée. La part des moins de 20 ans et celle des 20 à 64 ans diminueraient dans les douze départements, même en territoire girondin.

Un vieillissement accru par les migrations dans la majorité des départements

Les migrations ralentiraient le vieillissement de la population en Gironde et en Vienne, tandis qu'elles l'accroîtraient dans les autres départements de la région. D'ici 2040, excepté dans la Vienne, tous les départements néo-aquitains auraient un solde migratoire annuel positif des 25-64 ans. Ces populations sont souvent accompagnées d'enfants, ce qui entraînerait également un solde migratoire positif des moins de 18 ans y compris dans la Vienne.

Néanmoins, le solde migratoire des 18-24 ans serait négatif dans tous les départements sauf en Gironde et dans la Vienne. En effet, une partie de ces jeunes se dirigerait plus souvent vers les départements disposant d'une offre variée et conséquente de formations post-bac délaissant les départements moins bien dotés. Néanmoins, les départements de la Haute-Vienne, Charente-Maritime et Pyrénées-Atlantiques, qui disposent pourtant d'une offre d'enseignement supérieur significative, sont malgré tout déficitaires pour cette tranche d'âge. Ainsi, en Gironde et dans la Vienne, les nouveaux habitants auraient un âge moyen inférieur à celui des sortants, ce qui participerait à limiter le vieillissement naturel de leurs populations. Dans les

► 4. Âge moyen par département selon le scénario central et sans migrations



► Encadré - Quel que soit le scénario, seule la Creuse perdrait toujours des habitants

L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Si le scénario central développé dans cette publication prolonge les tendances passées, les autres scénarios modifient l'hypothèse d'évolution d'une ou plusieurs composantes. Ainsi, le scénario « population haute » combine des hypothèses plus favorables pour les trois composantes que le scénario central, le scénario « population basse » des hypothèses moins favorables.

Selon le scénario « population haute », seule la Creuse continuerait de perdre des habitants à l'horizon 2040 : -0,3 % chaque année en moyenne. Le nombre de personnes vivant en Charente, Dordogne, Lot-et-Garonne et Haute-Vienne serait quasi stable. La Corrèze verrait sa population augmenter, même si cette hausse serait contenue (+0,1 % en moyenne chaque année). La population des autres départements, du littoral comme du Nord, progresserait, de +0,3 % par an en moyenne dans les Deux-Sèvres à +1 % en Gironde.

Selon le scénario « population basse », seules les populations des départements littoraux seraient en hausse, tandis que celle de la Vienne stagnerait et celles des autres diminueraient.

autres départements de la région, la situation serait inversée notamment en Creuse, Dordogne et Charente-Maritime.

Dans ces trois départements, les sortants seraient en moyenne plus jeunes de 5 ans que les entrants.

En l'absence totale de migrations
► **méthode**, seules la Gironde et la Vienne seraient plus âgées, de respectivement +2,2 ans et +1,1 an par rapport au scénario central ► **figure 4**. Les autres départements vieilliraient moins fortement, jusqu'à 4 années de moins pour l'âge moyen en Creuse et en Dordogne. À l'échelle de la région, l'absence de migrations n'aurait pas d'effet majeur sur l'âge moyen projeté. ●

Nicolas Kempf, Julien Lemasson,
Ghislaine Monerie (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Lemasson J.**, « En 2070, un tiers des Néo-Aquitains seraient âgés de 65 ans ou plus », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 81, novembre 2022.
- **Cazaubiel A., El Guendouz A.**, « D'ici 2070, un tiers des régions perdraient des habitants », *Insee Première* n° 1930, novembre 2022.
- **Algava É., Blanpain N.**, « 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée », *Insee Première* n° 1881, novembre 2021.
- Projections de population 2018-2070 pour les départements et les régions, Chiffres détaillés Insee.fr

► Définitions

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. C'est un indicateur synthétique de la fécondité d'une année.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

► Sources et méthode

Les **projections régionales et départementales 2018-2070 à partir du modèle Omphale** déclinent localement les projections pour la France diffusées par l'Insee en novembre 2021.

Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions qui chercheraient à prédire comment évolueront exactement les différentes composantes démographiques dans le futur. La présence de plusieurs scénarios plus ou moins favorables assume et illustre cette incertitude.

Le **modèle Omphale** permet de réaliser des projections infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Ces évolutions, semblables quel que soit le territoire, sont appliquées aux comportements observés dans l'espace étudié. Le point de départ des projections est la population 2018 issue du recensement de la population.

Le **scénario central** décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent (hors pandémie de Covid-19) : un solde migratoire avec l'étranger de +70 000 personnes par an à compter de 2021, une fécondité stable à 1,8 enfant par femme à partir de 2023 et des gains d'espérance de vie. Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées. Les populations locales projetées sont cohérentes avec la projection nationale.

Le **scénario sans migrations** est un scénario de projection purement théorique neutralisant toutes nouvelles entrées ainsi que tous départs, internes à la France comme avec l'étranger. Seuls les effets de la fécondité et de la mortalité feraient évoluer la population au fil des ans.

